



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1978 B 00034

Numéro SIREN : 310 954 995

Nom ou dénomination : A.F.T./MICROMACINAZIONE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2016 sous le numéro de dépôt 3587

A.F.T. MICROMACINAZIONE FRANCE

SAS au capital de 146 080 €

Rue des Terres Blanches
Parc Industriel Ouest
37110 CHATEAU-RENAULT

RCS TOURS 310 954 995



№ 2016 3587

--:--:--:--:--:--:--

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 AVRIL 2016

Procès-verbal de délibération

L'an deux mil seize,
Le vingt neuf avril,
A dix sept heures.

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame **Katia GARRIDO**, Présidente.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que tous les actionnaires présents, représentés ou ayant régulièrement adressé un formulaire de vote par correspondance, possèdent 704 actions sur les 704 actions.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président constate que la société **KPMG S.A.**, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée est absente et excusée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts,
- la copie des lettres de convocation,
- la feuille de présence,
- le rapport du Président,
- la liste des actionnaires,
- le texte du projet des résolutions.

Le Président déclare que les documents nécessaires à l'information des actionnaires ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Remplacement de Madame **Katia GARRIDO**, Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame **Katia GARRIDO** de ses fonctions de Présidente, à compter du 30 avril 2016, minuit, et décide de nommer en remplacement, à compter du 1^{er} mai 2016 :

- la société **Powder Services France**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 € dont le siège social est Place du Clos Réaumur 37110 CHATEAU-RENAULT, immatriculée au RCS de TOURS sous le numéro 752 148 502, représentée par Madame **Katia GARRIDO**, gérante, demeurant Place du Clos Réaumur 37110 CHATEAU-RENAULT.

Cette nomination est faite pour une durée indéterminée.

L'assemblée générale donne quitus à Madame **Katia GARRIDO** de l'exécution de son mandat de Présidente.

La société **Powder Services France**, représentée par Madame **Katia GARRIDO**, présente à l'assemblée, déclare :

- accepter lesdites fonctions,
- qu'aucune interdiction, incompatibilité ou disposition quelconque n'est susceptible d'empêcher l'exercice des fonctions de Président ainsi nommé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

C L O T U R E

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Pour la société Powder Services France

Katia GARRIDO

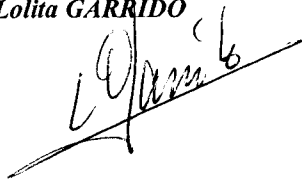
*Bon pour acceptation des fonctions
de Président pour la société
Powder Services France*

Pour Powder Services France

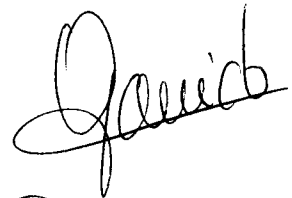
Katia GARRIDO



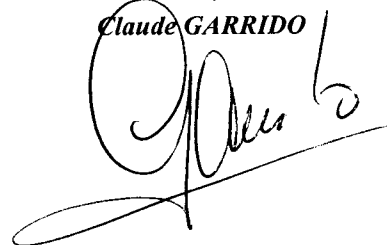
Lolita GARRIDO



Katia GARRIDO



Claude GARRIDO



Bertil ANDERSSON

